Mairie de Seninghem Mairie de Nielles les Bléquin 🖀 : 03.21.39.64.18

2 : 03 21 39 63 81

Centre de Loisirs PAQUES 2022

FICHE D'INSCRIPTION

Au Centre de loisirs de Pâques du 11 AU 15 AVRIL 2022 : 11,12,13 à Seninghem et 14,15 à Nielles les Bléquin

Nom du représentant lég	gal;		
Adresse :			
Adresse mail :			
Téléphone :	Portable :		
N° de sécurité sociale :			
Nom et Prénom de l'enfa	nt :		
Date de naissance :	// Garçon □ Fille □		
Adresse de l'enfant:	Cargon II Time II		
N° d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales de Calais : Attestation de la CAF (Feuille verte) aides aux temps libres à fournir svp. Ce renseignement est important. Il permet de percevoir de la CAF une participation (par enfant et par jour de présence au centre, à condition d'en être allocataire). La CAF participe financièrement à l'accueil de loisirs.			
Personnes pouvant repre	endre les enfants :		
Nom et Prénom :	Téléphone :		
Adresse :			
·	ou		
Nom et Prénom :	Téléphone :		
Adresse :			
Dun 14 3 111 1 6			
Droit à l'image des enfant			
peuvent servir pour des exp	e enfant peuvent régulièrement être prises pendant les activités du Centre de Loisirs. Elles positions, pour le site internet de la commune ou pour la presse locale.		
	on enfant soit photographié □ Je refuse que mon enfant soit photographié		
	i i vijegove		
Autorisation du responsa			
Je soussigné, Madame, Monsieur autorise mon enfant à participer aux activités du Centre, y compris : baignade, camping, excursions, sorties pédestres hors de la commune, cyclotourisme, acrobranche, rencontres sportives. etc J'autorise le directeur du centre à transporter mon enfant en bus et/ou voiture, et à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ou problème sanitaire. D'autre part, je certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladie contagieuse, qu'il n'est pas atteint d'infection cutanée transmissible ni porteur de parasites. Je m'engage à ne pas mettre mon enfant au Centre de Loisirs si un de ces faits se manifestait au cours du séjour. Je prends en charge les délits que mon enfant pourrait commettre au Centre de Loisirs. Je déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche d'inscription. Certifie avoir prie connaissance du règlement.			
Seninghem, le	Signature		

Observations:

Le Centre de Loisirs, qui veille sur vos enfants, ne saurait garder celles ou ceux dont le comportement nuirait à la bonne tenue ou à la sécurité. La présente fiche est à remettre à la mairie avant le 11 MARS 2022 après avoir été complétée et signée (un maximum de 35 enfants est envisagé, une réponse rapide est donc préférable !).

Si votre enfant fréquente un institut médico-pédagogique, est atteint de maladie rare ou pose des problèmes particuliers, prière d'en faire mention au verso SVP.

Les projets éducatifs et pédagogiques sont consultables à la mairie avant et pendant le Centre de Loisirs.

Nom de l'enfant :
Date de naissance :
Nom des Frères (s) ou sœur(s) présents au centre :

Enfants de Seninghem et de Nielles:

-Si Q<à 617 : 20 € la semaine

- 15 € à partir du 2ème enfant

-si Q>à 617 : 25 € la semaine

- 20 € à partir du 2ème enfant

-Enfants extérieurs :

-si Q< à 617 : 40 € la semaine

- 30 € à partir du 2ème enfant

-si Q>à 617 : 50 € la semaine

- 45 € à partir du 2ème enfant

Les élus décident qu'une garderie sera mise en place pour ce centre, à Seninghem, le matin de 8h à 9h et le soir de 17h à 18h et fixent le tarif à 1 € de l'heure.

N° d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales de Calais :

Attestation de la CAF (Feuille verte) aides aux temps libres à fournir svp.

Ce renseignement est important. Il permet de percevoir de la CAF une participation (par enfant et par jour de présence au centre, à condition d'en être allocataire).

La CAF participe financièrement à l'accueil de loisirs.

THEME: enquête policière









MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT		
NOM :		
PRÉNOM :		
DATE DE NAISSA	NCE :	
GARÇON 🗖	FILLE 🛄	

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq				Addes (preciser)	
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui 🔲 non 📮

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
COQUELUCHE OUI NON	OTITE NON	ROUGEOLE NON	OREILLONS OUI NON	
			CON THOM	
ALLERGIES: ASTHME	oui 🔲 non	MÉDICAM	MENTEUSES oui 🛄	non 🔲
ALIMEN ⁻	TAIRES oui 🛄 non	AUTRES	***************************************	
PRÉCISEZ LA CAUSE D	E L'ALLERGIE ET LA C	CONDUITE À TENIR (si	automédication le sigr	naler)
*******************************		***************************************		
	*************************			***************************************
*****************************	*****************************	*******************************	**************************	***************************************
*******************************		*******************************	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	***************************************
****************************		******************************	*****************************	***********

LES DIFFICULTÍ	ÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION,
) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE .
,,,	
VOTRE ENFANT PRÉCISEZ.	ANDATIONS UTILES DES PARENTS PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC

	ABLE DE L'ENFANT
	PRÉNOM
•	ANT LE SÉJOUR)
	DI DE LI
	RTABLE), DOMICILE :
10 21 122. 51	
exacts les rense	eignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
Date :	Signature :
	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
	COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
OBSERVATION	
••••	0.01 64 68 3000

***********	Consult

.....

SENINGHEM/ NIELLES LES BLEQUIN PAQUES 2022

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE LOISIRS







JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES

Le centre de loisirs sans hébergement est ouvert du 11 au 15 avril pour les enfants de 3 à 12 ans.

Accueil et Remise des enfants aux familles

Le matin :

de 9h00 à 12h

L'après-midi : de 13h30 à 17h.

- L'enfant est pris en charge par le centre de loisirs à partir de l'instant où:
- le(s) parent(s) ou la personne qui accompagne l'enfant le remet à un(e) animateur (trice) en transmettant toute information nécessaire au bon fonctionnement de la journée et les précisions concernant la reprise de l'enfant ce jour;
- dès sa présentation à un (e) animateur (trice) de son groupe pour l'enfant venant seul au centre de loisirs.
- En fin de matinée ou d'après-midi, la prise en charge par le centre de loisirs s'arrête :
- à la remise de l'enfant par un (e) animateur (trice) du groupe aux parents ou exclusivement à toute personne nommément désignée par eux sur la fiche de liaison ;
- au départ « seul » de l'enfant à un horaire déterminé après accord écrit des parents.

Pas de cantine le midi :

Les enfants pourront éventuellement prendre un pique-nique où ils seront pris en charge par un animateur. Un réfrigérateur est mis à disposition des enfants ainsi qu'un micro-onde.

RESPECT DES HORAIRES

L'animateur n'est pas habilité à assurer l'accueil des enfants en dehors des heures d'ouverture et les familles doivent respecter scrupuleusement ces horaires. En cas d'empêchement les parents sont tenus d'appeler le centre de Loisirs au : 03.91.92.22.47 (Seninghem) ou 03.21.95.39.08 (Nielles)

GARDERIE:

La garderie est ouverte de 8h à 9h et de 17h à 18h. Pour une bonne organisation, nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription « garderie ».

ASSURANCES

Les parents doivent souscrire une assurance garantissant d'une part, les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile), d'autre part, les dommages qu'il pourrait subir (individuelle accidents corporels).

LA VIE COLLECTIVE

- Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées Par l'équipe éducative.
- Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement.
- Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.
- Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective du centre de loisirs, les parents en seront avertis par l'équipe d'animation.
- Si le comportement persiste, une exclusion d'abord temporaire, voir définitive après nouvel essai, pourra être décidée par la Directrice.

SECURITE SANITAIRE

Un protocole sanitaire sera mis en place selon les instructions ministérielles.

LES CONDITIONS D'ADMISSION AU CENTRE:

- Age de l'enfant : entre 3 et 14 ans
- L'enfant ne doit pas être malade
- Le personnel est autorisé à administrer des médicaments aux enfants uniquement sur présentation d'une ordonnance.
- Le port des bijoux et objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents. Le centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

-	Fournir une tenue vestimentaire de rechange pour les petits.
Un ex	emplaire du présent règlement sera remis à chaque famille.
	Seninghem le
	Les Maires C.TELLIER/ I. LEROY
je sous	oris connaissance du fonctionnement du Centre, signé(e) nsable légal de l'enfant :
 Déchasurveni Autori Interver santé d M'engles orga Autori Autori Centre d 	ise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par le Centre irs. arge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait r avant la venue et après le départ du Centre de Loisirs. se, en cas d'urgence, le Directeur du Centre de Loisirs à faire pratiquer les ations chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de emes enfants. age à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par inisateurs en raison des soins engagés. se l'équipe de Direction à transporter mon enfant si nécessaire. se à reproduire des photos de mon enfant dans le cadre des activités du et pour la presse. e exact les renseignements portés sur la présente fiche.
	Lu et Approuvé
	Fait àlele
	Signature du Responsable

CENTRE DE LOISIRS SENINGHEM/NIELLES LES BLEQUIN

PLANNING GARDERIE / PRESENCE ENFANT

PAQUES 2022

NOM et prénom de L'ENFANT :	***************************************	
Date de naissance :	âge :	
Cocher cette case si l'enfant ne fréqu	uentera pas à la garderie 🔲	
Cocher les cases correspondantes ci-dessou	s si votre enfant ira à la garderie	!



SEMAINE DU 11 AU 15 AVRIL

JOUR	Garderie MATIN De 8h à 9h	Garderie SOIR De 17h à 18h
Lundi Seninghem		
Mardi Seninghem		
Mercredi Seninghem		
Jeudi Nielles les B		
Vendredi Nielles les B		